

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

- L'enseignement agricole est reconnu pour ses qualités et son efficacité et fait figure de modèle dans notre paysage éducatif. **Il s'agit d'un enseignement d'excellence**, avec un taux d'insertion professionnelle exceptionnel de plus de 90 % de ses élèves, moins de 6 mois après l'obtention des diplômes. En ces temps troublés de crise sans précédent, qui impacte tant l'emploi de notre pays et surtout de nos jeunes, il est dommage qu'il ne soit pas plus mis en avant et que sa promotion ne soit pas faite à hauteur de ce qu'il mériterait.
- Il faut insister sur l'importance de **favoriser le développement équilibré de toutes ses composantes**, qu'il s'agisse du public, du privé temps plein ou du privé rythme approprié. Elles ont chacune leurs spécificités et répondent de façon diversifiée et adaptée aux besoins des élèves, des familles et des territoires. **Il faut travailler ensemble.**
- **Il est primordial que les synergies entre le ministère de l'éducation nationale et le ministère de l'agriculture perdurent et se développent.** C'est vrai à l'échelon central, pour la définition des politiques éducatives, la mise en œuvre des réformes, les référentiels des formations et la conception des épreuves. Mais l'échelon régional doit être également très actif, notamment à travers la mise en commun de locaux ou l'optimisation de la carte des formations. Les échanges de services d'enseignants entre établissements de l'éducation nationale et de l'enseignement agricole doivent se développer également. Cette consolidation des coopérations entre l'éducation nationale et l'enseignement agricole s'opère dans le respect des spécificités de chacun, mais dans un esprit nouveau de coresponsabilité. Le développement de ces collaborations permettra de **desserrer l'étai budgétaire**, par l'optimisation des fonctionnements et des coûts, c'est pourquoi elles sont primordiales.
- **Les établissements d'enseignement agricole participent à l'animation et au développement de nos espaces ruraux.** Face aux demandes, aux besoins des chefs d'établissements, sur le terrain, **l'attente se situe principalement sur l'encadrement** avec des postes d'assistants d'éducation, d'assistants de vie scolaire...
Si l'on reconnaît unanimement l'excellence et l'efficacité de l'enseignement agricole, bien trop souvent se crée un **décalage entre les**

discours et la situation sur le terrain.

Au-delà des préoccupations budgétaires, devenues centrales ces dernières années, un **climat d'insécurité** a pu s'installer peu à peu chez l'ensemble des acteurs et partenaires.

C'est pourquoi, il est important de **se prémunir du risque d'un pilotage exclusivement financier**, qui contraint les capacités d'accueil et les possibilités de développement de l'appareil de formation, en fonction des moyens disponibles, et non pas d'un souci d'adaptation aux besoins des jeunes et des territoires.

L'enseignement agricole a besoin d'un projet fédérateur, affichant un cap ambitieux et des engagements durables.

- **Il faut poursuivre l'effort de promotion** afin de changer durablement son image. Un effort renouvelé et renforcé de communication est nécessaire. Son image est en effet souvent en décalage avec la réalité. Il faut revendiquer et renforcer sa place au sein de notre système éducatif.
- **Il faut soutenir les acteurs qui le composent**, lutter contre la précarisation qui s'est installée sur certains emplois et maintenir les emplois existants. Si l'on veut que chacun puisse avoir sa chance, que l'enseignement agricole puisse accueillir l'ensemble des élèves qui souhaite s'y destiner, il faut se donner les moyens d'y parvenir.
- **Il faut développer les coopérations, les concertations et les collaborations** entre les ministères de l'éducation nationale et de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la pêche, au niveau national et surtout local, afin de desserrer l'étau budgétaire auquel l'enseignement agricole doit faire face.

L'enseignement agricole est l'illustration particulièrement remarquable des résultats que peut atteindre le système scolaire lorsqu'il mobilise l'ensemble de ses acteurs autour d'un projet clair et fédérateur, fondé sur la volonté de répondre aux besoins, aux attentes et aux problèmes singuliers connus par chaque élève.

Ses spécificités, la pluralité de ses missions, sa dimension, les valeurs sur lesquelles il se fonde et la dynamique d'innovation dont il est porteur, contribuent à la qualité d'un enseignement qui apporte une véritable plus-value à l'ensemble de notre système éducatif.

Françoise FÉRAT_Sénateur de la Marne